

RAPPORT ANNUEL 2015



la fondation romande
des malentendants



la fondation romande
des malentendants

But de forum écoute

Art.2 de l'Acte constitutif de la fondation romande des malentendants (forum écoute)

« La fondation a pour but :

- de promouvoir la lutte en faveur des personnes malentendantes et devenues sourdes,
- de combattre l'isolement dont les personnes malentendantes et devenues sourdes sont victimes,
- de sensibiliser et d'intéresser le public aux problèmes de la malaudition,
- de favoriser, par tous les moyens possibles, l'insertion sociale et professionnelle des personnes malentendantes et devenues sourdes. »

Composition du Conseil de fondation au 31.12.2015 (membres bénévoles)

Présidente : ***Michèle Bruttin**, secrétaire, Le Mont-sur-Lausanne (VD)

Vice-Présidente : ***Ginny Siegrist**, photographe, Fahy (JU)

Secrétaire : ***Jeanne-Marie Curchod**, retraitée, Lausanne (VD)

Trésorier : ***Jean-Charles Corbaz**, retraité, Echandens (VD)

Membres : **Valérie Adatte**, clown, Cornol (JU)

Claire-Lise Devanthéry, enseignante en lecture labiale, Trey (VD)

Stéphane Fourreau, audioprothésiste, Lausanne (VD)

Fabrice Strevens, ingénieur, Rolle (VD)

Solène Perruchoud, étudiante, Réchy (VS)

Fiona Vullo, étudiante, Lausanne (VD)

Dont 5 membres malentendants

* Comité de direction

Avant-propos

2015 - Reconnaissance, mais...

Début 2015, forom écoute vient de renouveler le contrat de prestations qui la lie à l'OFAS jusqu'en 2018. Bien que les échanges se soient déroulés dans une bonne atmosphère, l'OFAS a par ailleurs revu ses tarifs horaires dont certains ont été baissés, ceux de la lecture labiale par exemple. La négociation nous a demandé un énorme travail, à la fois intellectuel et administratif.

Les conséquences pour forom écoute sont multiples. La première et la plus évidente est l'énorme charge administrative car nous devons suivre les activités que nous finançons de manière bien plus rigoureuse que par le passé.

Ainsi, pour être financé et reconnu comme prestation, notre congrès, perçu comme trop « international » dans sa dénomination ancienne, doit désormais être baptisé « Journée à thème », histoire de montrer que cette prestation est clairement destinée aux malentendants.

Bien que recevant une subvention supplémentaire de quelque Fr. 10'000.- en tant que faitière, nous avons appris que l'OFAS ne versera plus à notre fondation la subvention qu'elle accordait pour financer un poste de travail destiné à l'emploi d'une personne souffrant d'un handicap !

Par contre, nous avons pu faire reconnaître comme nouvelle prestation les boucles magnétiques car elle s'applique pour les malentendants au même titre que les conseils et cours.

Pour les quatre années à venir, forom écoute devra comme d'habitude assurer de nombreuses prestations qui ne sont financées que partiellement ou pas du tout par l'OFAS et par les pouvoirs publics. La recherche de fonds auprès des donateurs privés reste un élément incontournable et déterminant pour la pérennité des prestations à fournir et par là même de notre fondation.

La nouvelle formation d'enseignantes en lecture labiale est l'exemple d'une prestation financée entièrement par un don privé substantiel et une réserve financière de forom écoute, sans lesquels celle-ci n'aurait pas vu le jour, alors que paradoxalement les cours donnés sont principalement destinés aux malentendants, personnes cibles pour l'OFAS.

Et c'est d'autant plus avec une très grande satisfaction que nous pouvons compter désormais sur 22 enseignantes en lecture labiale depuis la fin de l'année 2015, puisque

16 nouvelles enseignantes ont obtenu leur diplôme. Ce sera une réelle opportunité pour les malentendants de pouvoir suivre des cours de lecture labiale qui est un complément indispensable à l'appareillage.

Lors du Conseil de fondation de fin d'année, j'ai donné ma démission en qualité de présidente de forom écoute, des obligations familiales m'obligeant à revoir mes priorités.

A l'heure où ce rapport est mis sous presse, le Conseil de fondation de forom écoute, dans sa réunion du 28 janvier, a élu à l'unanimité M. Laurent Huguenin, avocat, en qualité de président bénévole de forom écoute.

Je ne peux que remercier mon successeur de reprendre le flambeau à la tête d'une fondation saine avec des membres bénévoles, dont je fais partie, qui continueront à ses côtés à défendre la cause des malentendants.

Michèle Bruttin, présidente de forom écoute

Rapport d'activités 2015

Outre la poursuite des activités et prestations habituelles, l'année 2015 a vu l'engagement de forum écoute dans deux dossiers importants : la reconduction du nouveau contrat de prestations 2015-2018 avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la fin de la nouvelle formation des enseignantes en lecture labiale (2014-2015).

Le nouveau contrat qui nous lie à l'OFAS, en échange d'une subvention publique, impose de nombreuses obligations à forum écoute et a impliqué de revoir le suivi administratif et certaines procédures internes. L'OFAS a considérablement renforcé ses exigences, devenues beaucoup plus rigides et restrictives, et impose donc à forum écoute de rendre compte des prestations assurées aux personnes malentendantes et devenues sourdes de manière encore plus rigoureuse.

Donc une année riche de travail et d'engagement, possible grâce à l'inaltérable motivation et volonté de toute l'équipe de forum écoute, que ce soit les membres bénévoles du Conseil de fondation, le personnel du bureau de Lausanne, ainsi que toutes les autres personnes, bénévoles ponctuels, partenaires et autres qui contribuent, année après année, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes malentendantes et devenues sourdes, et à l'information et la sensibilisation au handicap auditif.

Présence sur le terrain et manifestations

Forum écoute a poursuivi cette année encore son action d'information et prévention par une présence sur le terrain lors de diverses manifestations et actions.

Traditionnellement, le second jeudi de mars a lieu la **Journée Nationale de l'Audition (JNA)** à laquelle nous nous sommes associés cette année encore. Le jeudi 12 mars, le thème « Où en est la santé auditive des jeunes ? » a donc été au cœur de cette JNA. Dans la continuité de cette Journée, la Commission jeunesse de forum écoute a convié, le 14 mars, des jeunes malentendants pour une journée loisirs au karting. Ils étaient ainsi 15 jeunes à se retrouver pour une après-midi conviviale, entre courses à plein gaz et discussions et échanges autour d'un repas.

A noter que les Journées en faveur de l'audition se multiplient, JNA et Journée contre le bruit (voir ci-dessous) mais aussi, le 3 mars, la **Journée internationale de l'audition** initiée par l'OMS (« International Ear Care Day »).

Fin mars, c'est pendant 4 jours que forum écoute était présente au **Salon Mednat Expo** (salon des médecines naturelles et du bien-être) à Lausanne afin d'informer et sensibiliser les visiteurs sur l'audition et ses troubles et faire connaître ses activités et prestations.

La question auditive a également été abordée lors de la **Journée contre le bruit** du 29 avril sur le thème « Ensemble dans le respect et la tolérance », mettant l'accent sur la problématique des lieux de divertissement ouverts jusqu'à tard dans la nuit et les potentiels conflits entre les riverains et ceux qui sont de sortie.

Notre traditionnel Congrès annuel, désormais appelé **Journée à thème** en raison des nouvelles exigences de l'OFAS, a eu lieu le 6 juin à l'Université de Lausanne. Cette année, la thématique s'est orientée sur le « Bien-être et mal-être du malentendant » avec les interventions très appréciées de M. Nicolas de Tonnac, psychiatre, et de Mmes Laetitia Lefils et Aurore Juan, respectivement psychologue (sourde) et psychiatre. Près de 120 personnes ont assisté à cette journée.



Le mois de juillet a donné l'occasion à forum écoute de décerner son désormais traditionnel « **Prix forum écoute** » à quelque 51 élèves, apprentis, étudiants malentendants terminant leur scolarité, apprentissage, études ou formation.

A l'automne, la **Rencontre romande des Associations et Amicales de malentendants** s'est déroulée à Rebeuvelier, dans le Jura, à l'occasion des 70 ans de l'AMJE (Association des malentendants du Jura et environs). Au moins 120 personnes, venues de toute la Suisse romande et même de France voisine, ont ainsi partagé, par une belle journée ensoleillée, des moments pleins de convivialité et d'amitié.

En novembre, la **Journée des président-es d'Amicales et Associations de malentendants** a eu lieu à Lens en Valais. Au programme : visite guidée de la célèbre Fondation Pierre Arnaud, séance d'échanges-discussions et repas.

En décembre, et comme de coutume, l'équipe de coureurs forum écoute s'est engagée pour la bonne cause à l'occasion de la **Course Titzé de Noël** à Sion.

En outre, sur la place de la Planta, le stand forum écoute et surtout la roue des décibels ont connu un franc succès auprès des plus jeunes.



Partenariats et engagement

Forum écoute poursuit également son engagement en faveur des personnes malentendantes et devenues sourdes au travers des multiples collaborations et partenariats, récents ou de longue date, que la fondation établit et qui permettent de poursuivre notre mission.

La collaboration au sein du projet « **Voir pour comprendre** » (en partenariat avec la Fédération Suisse des Sourds (FSS) et l'Association Suisse de Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ASPEDA)) se poursuit, de même que le prêt de boucles magnétiques pour des manifestations telles que la **Nuit de la lecture** à Lausanne, le **Festival des Musiques populaires** de Moudon, ou le **Rock Altitude Festival** au Locle.

L'engagement de forum écoute s'inscrit aussi dans la participation aux séances de coordination entre la **SRG-SSR** et les **associations des handicapés sensoriels** en faveur du sous-titrage; les séances du **forum de politique sociale** organisées par **AGILE**; celles du **Forum handicap Vaud** et du **forum surdité Vaud**; ainsi que les nombreuses assemblées générales et des délégués des associations et amicales partenaires. Forum écoute a aussi collaboré en tant qu'intervenant, à l'occasion de la **journée d'étude d'introduction aux nouvelles directives pour la construction adaptée aux malentendants et sourds**, organisée à Lausanne par le Centre Suisse pour la construction adaptée

aux handicapés.

La collaboration avec **Regards Neufs** dans le cadre du sous-titrage de films au cinéma se poursuit, de même que l'engagement de forum écoute au sein de l'**IGGH (Communauté d'intérêts pour sourds et malentendants)** dans le cadre de sa commission des transports publics.

Et bien entendu, forum écoute continue d'être très attentive aux prix des appareils auditifs. Quatre ans après l'introduction du système des remboursements forfaitaires, le bilan n'est guère réjouissant. Nous restons donc attentifs et actifs afin d'essayer d'apporter des réponses et solutions aux malentendants et de voir pour faire avancer le dossier auprès de l'OFAS.

Conseils et aide

Une des premières missions de forum écoute est d'apporter conseil, aide et informations aux personnes malentendantes ou à leurs proches. Par rapport à l'année dernière, le nombre de conseils dispensés par téléphone, mail ou rendez-vous est en augmentation et atteint 315 conseils.

Forum écoute a également organisé des séances de sensibilisation à la perte auditive ou à la lecture labiale, et participé à la formation de personnel spécialisé, notamment pour le personnel des EMS et des associations de bénévoles.

Cours de lecture labiale

Le nombre de cours collectifs de lecture labiale dispensés est resté stable (40). Les cours intensifs (15 cours) ont eu lieu à Genève (février et novembre), Saint-Maurice (mai et septembre), Tramelan (mai), Crêt-Bérard (septembre), ainsi qu'à Charmey (novembre). 6 sessions de cours mensuels et 19 de cours hebdomadaires viennent compléter le bilan 2015 des cours de lecture labiale. Au total, 252 personnes ont pris part à ces cours, soit une légère augmentation en regard de l'an dernier.



Pour rappel la lecture labiale est un droit pour les personnes malentendantes: article 7 al. 1 et 9 de l'OMAI (ordonnance concernant la remise de moyens auxiliaires de l'assurance invalidité).

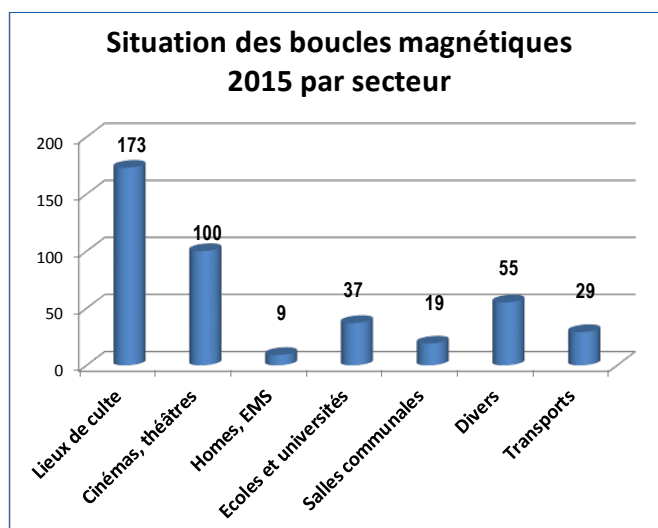
Nouvelle formation d'enseignantes en lecture labiale

En fin d'année, seize nouvelles enseignantes en lecture labiale ont obtenu leur certificat, délivré par l'EESP (l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne). D'une durée de deux ans, sous la supervision pédagogique de l'EESP, cofinancée par forum écoute, et en collaboration avec l'ARELL (l'association romande des enseignantes en lecture labiale), cette formation avait pour objectif principal d'assurer la relève, nombre d'anciennes enseignantes s'appêtant à prendre une retraite bien méritée ou désireuses de changer d'activité. Un gros dossier pour forum écoute, mené à son terme avec succès et qui permet de pérenniser l'enseignement de la lecture labiale en Suisse romande et de proposer des nouveaux cours aux personnes malentendantes et devenues sourdes.

Boucles magnétiques

Forum écoute a mis à disposition 10 boucles magnétiques lors de diverses manifestations (cinéma plein air, Festival des musiques populaires, Rock Altitude Festival, conférences ou congrès). Ces prêts sont en légère augmentation par rapport à l'année dernière et se situent quasi uniquement dans le canton de Vaud.

A la fin de l'année, le nombre de boucles magnétiques en Suisse romande est de 422 (+1,7%), y compris les 12 boucles portables de forum écoute et des Associations et Amicales de malentendants de Suisse romande. On dénombre 7 nouvelles boucles magnétiques qui ont été testées par forum écoute et qui se divisent comme suit: 2 pour les lieux de culte (+1,1%), 3 pour les salles de spectacles (+3%), 1 pour les universités/écoles (+2,7%), 1 pour les salles communales (+5,5%). Une seule boucle a fait l'objet d'une aide financière offerte par forum écoute.



Cours et ateliers

Cette année à nouveau nous avons pu ouvrir des groupes de parole acouphènes, des ateliers mémoire ainsi que des cours de gym. L'atelier expression créatrice a déménagé et nous le proposons à nouveau. Nous sommes certains que ce nouveau lieu, plus accessible, conviendra parfaitement aux participants.

Conseil de fondation, bureau des Jordils et commissions

Les membres bénévoles du Conseil de fondation ont poursuivi leur engagement et consacré de nombreuses heures à forum écoute.

ENGAGEMENT

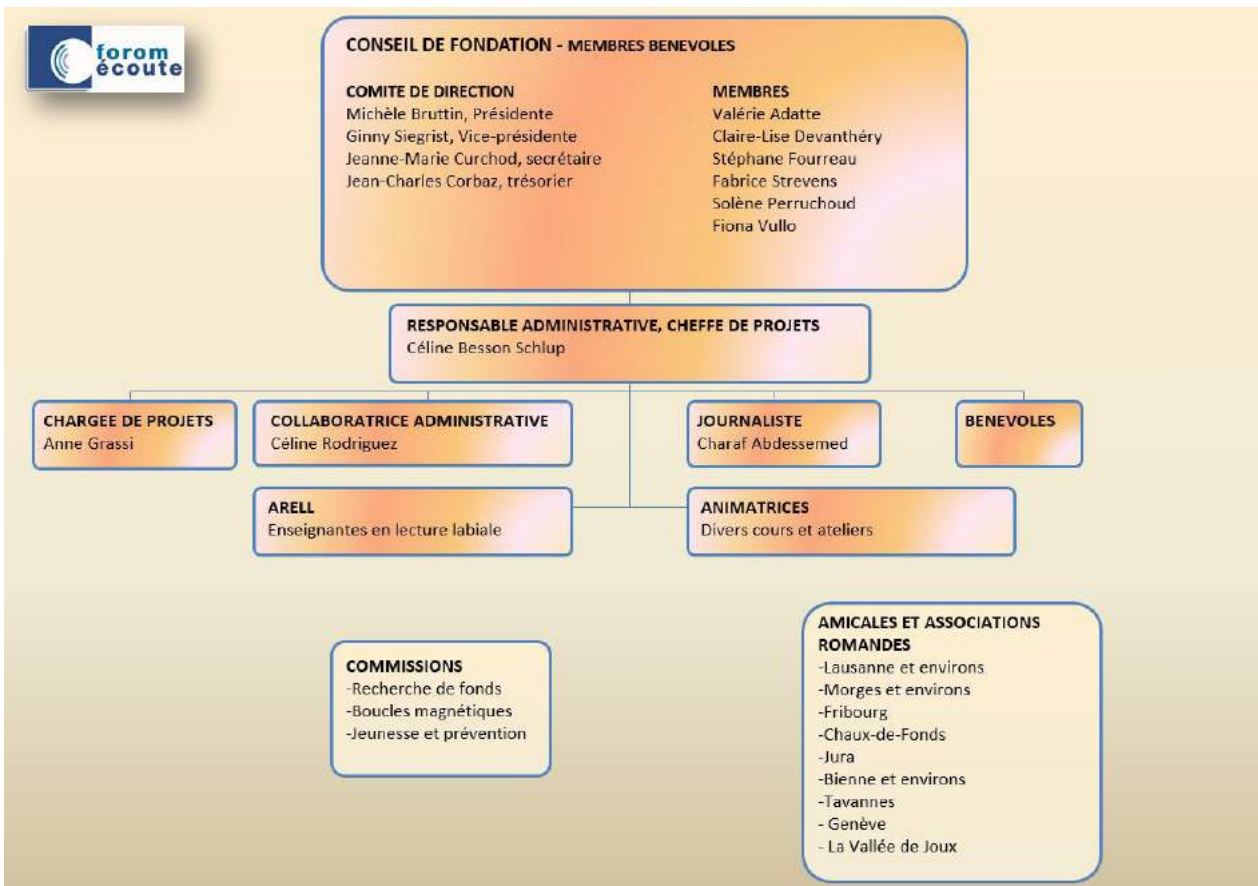
Quelques 1'250 heures ont été consacrées à forum écoute par les membres du Conseil de fondation et du Comité de direction :

- Présidente : 300
- Vice-présidente : 150
- Trésorier : 300
- Secrétaire : 200
- Membres : 300

correspondant à une économie d'environ CHF 87'500.00 (à supposer un tarif horaire de CHF 70.00)
Les heures des autres bénévoles, consacrées à des travaux ponctuels, ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Les commissions de forum écoute « boucles magnétiques », « jeunesse » et « recherche de fonds », de même que la nouvelle commission « lecture labiale » ont chacune planché et avancé sur leurs dossiers respectifs.

Au bureau de Lausanne, un important travail au niveau de notre base de données a été mis en œuvre.

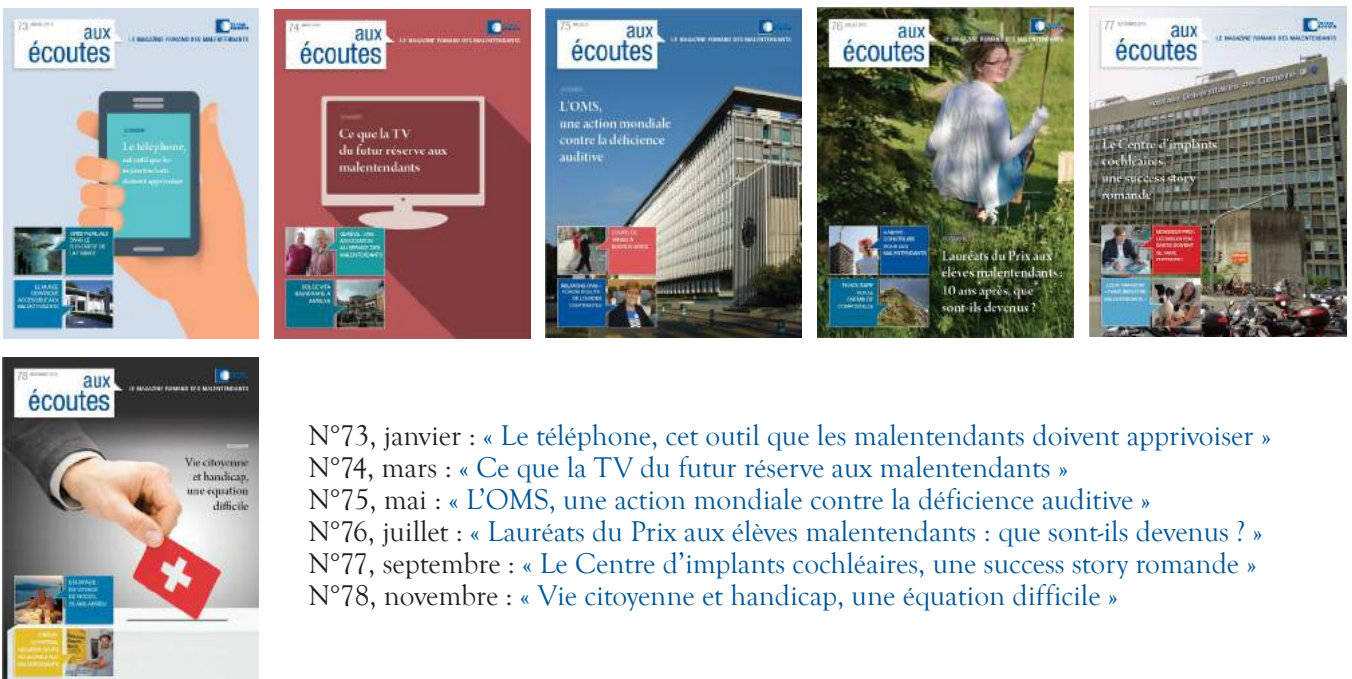


Magazine aux écoutes

Après une refonte graphique l'année dernière, *aux écoutes*, le magazine romand des malentendants, publié 6 fois par an, continue de rendre compte des informations locales et actualités liées à l'audition, mais aussi d'offrir des espaces aux témoignages.

Publicité et abonnés

Du côté des abonnements, nous pouvons constater que notre magazine continue d'attirer et d'intéresser les lecteurs. En effet, nous notons une belle augmentation des abonnés en 2015. Le nombre d'abonnements a ainsi augmenté de 8% par rapport à l'année précédente.



Recherche de fonds

La recherche de fonds demeure essentielle afin d'assurer la pérennité de forum écoute et permettre à la fondation de poursuivre ses activités et développer ses projets. De nombreuses heures ont ainsi été consacrées à rechercher des soutiens financiers afin de compléter les subventions accordées par l'OFAS. La préparation des dossiers à l'attention des fondations occupe de plus en plus de temps, sans garantie de résultats.

Un très grand merci à tous nos donateurs, publics et privés, qui contribuent, par l'aide financière qu'ils nous apportent, à la pérennité de nos projets et de notre fondation, de même qu'à l'amélioration de la qualité de vie des personnes malentendantes et devenues sourdes.

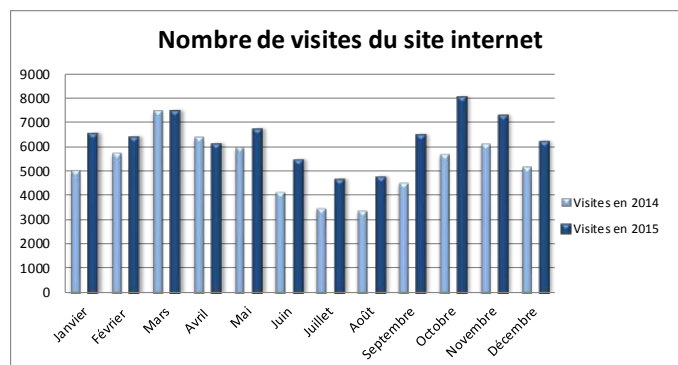
Un merci particulier à nos généreux donateurs (dons CHF 500 et plus) :

- Commune de Carouge
- Commune de Chêne-Bougeries
- Commune de Meinier
- Commune de Plan-les-Ouates
- Commune de Veyrier
- Energie de Sion-Région SA
- Fondation Alfred et Eugénie Baur
- Fondation Clorivière
- Fondation Coromandel
- Fondation Dr. Alfred Fischer
- Fondation du Denantou
- Fondation NAK-Humanitas
- Fondation Novandi
- Fondation Roches-Utiger
- La Loterie Romande
- Mme Francine Peuch

Site internet www.ecoute.ch

Le nombre de visites sur notre site continue d'être croissant et prouve que le site www.ecoute.ch fait partie intégrante de l'identité de forum écoute et qu'il est devenu un outil indispensable pour notre communication. De plus, nous avons pu constater que les inscriptions à nos cours ou notre Journée à thème se font désormais principalement via les formulaires en ligne de notre site et de moins en moins par inscriptions papier. De même pour les commandes de produits, nous avons pu constater une

nette diminution des commandes par téléphone ou par mail au bénéfice des commandes via notre formulaire en ligne.



Dans les médias

Les activités et prestations de forum écoute ont été régulièrement citées, que ce soit dans la presse ou dans des émissions de radio et télévision. Citons à titre d'exemples un reportage radio sur un cours de lecture labiale, un article rédactionnel et une interview radio dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition (JNA), une émission ABE - A Bon Entendeur (RTS) « Entendre au prix fort » sur le prix des appareils auditifs, ainsi que de nombreux articles. La question auditive et forum écoute ont su se faire une place dans le paysage médiatique en 2015.

Une esquisse de 2016

Bien entendu il s'agira de poursuivre et pérenniser les activités et prestations habituelles. Mais de nombreux défis et enjeux attendent forum écoute en 2016.

L'application et le controlling OFAS suite à l'entrée en vigueur de notre nouveau contrat de prestations 2015-2018 avec la Confédération; la mise sur pied de nouveaux cours de lecture labiale et la coordination avec les nouvelles enseignantes fraîchement diplômées; la poursuite de notre engagement en faveur de l'installation et de la promotion des boucles magnétiques; le développement de nouveaux cours et ateliers; la publication d'un nouveau dépliant de présentation de forum écoute; la reprise et le développement des activités de la commission jeunesse; la signature de la nouvelle convention entre l'Arell et forum écoute ainsi que du nouveau sous-contrat entre la fondation A Capella et forum écoute; le suivi du dossier concernant le prix des appareils auditifs.

Donc 2016 sera vraisemblablement elle aussi riche de travail et d'engagement....

Rapport du trésorier

L'établissement des comptes se fait depuis 2015 conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et aux dispositions statutaires. Dans ce contexte, nous portons une attention particulière à la norme Swiss GAAP RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

La comptabilité reflète la situation effective (true and fair view) pour ce qui est de la fortune, des finances et des produits.

La tradition requiert une présentation des comptes au terme de chaque exercice comptable avec des commentaires succincts sur les postes principaux.

Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF

Liquidités

Les liquidités comprennent une réserve financière pour divers fonds pour un montant d'environ CHF 222'000.00 qui seront utilisés pour la réalisation de différents projets. Le solde des disponibilités permet de couvrir les engagements du passif et le paiement des frais courants relatifs à l'exploitation de la Fondation.

Créances résultant de prestations

Ce poste représente une note d'honoraires et des factures à encaisser pour la publicité dans le magazine *aux écoutes*.

Autres actifs circulants

Il s'agit d'un subside à recevoir, ainsi que de diverses charges payées d'avance.

Immobilisations corporelles

En fin d'année, ce poste a enregistré les amortissements usuels.

PASSIF

Dettes résultant de prestations

Le poste Créanciers représente différentes factures concernant la gestion courante de la Fondation, factures dues au 31 décembre 2015.

Les passifs transitoires enregistrent notamment des provisions d'honoraires ainsi que divers frais à payer au terme de l'exercice.

Capital des fonds affectés

Les démarches entreprises pour la recherche de dons spécifiques ont permis la constitution de ces fonds qui seront utilisés pour la réalisation de différents projets.

Capital de la Fondation

Le capital libre au 1er janvier 2015 de CHF 67'299.63 augmenté d'une réserve pour le développement des activités de CHF 130'000.00 et le résultat de l'exercice de CHF 2'486.11 laissent apparaître au bilan des fonds propres pour un total de CHF 199'785.74.

Compte de profits et pertes

Les présents comptes constituent également la première application du nouveau droit comptable.

Les comptes de l'exercice précédent ont été retravaillés selon les règles appliquées à 2015 afin de permettre la comparaison entre les deux exercices.

A l'instar des exercices précédents, il convient de rappeler qu'en 2015, les salaires du Secrétariat ont été en partie répartis par centre de coût sur la base des heures travaillées calculées et valorisées.

Résultat annuel

Le bénéfice de l'exercice de CHF 32'486.11 a permis une allocation de CHF 30'000.00 à la réserve pour le développement des activités et de 2'486.11 au capital libre de la Fondation.

Ce résultat est dû d'une part à une bonne maîtrise des coûts, chaque dépense engagée trouve son financement, et les efforts fournis dans les démarches pour la recherche de fonds d'autre part.

Ces mesures sont indispensables pour permettre à notre Fondation de poursuivre son but et d'assurer sa pérennité.

Jean-Charles Corbaz, trésorier

Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF

Désignation	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
ACTIFS CIRCULANTS	438'038.60	418'210.28
Liquidités	427'039.05	400'021.09
Caisses	636.90	407.65
PostFinance	424'023.15	397'185.59
Banques	2'379.00	2'427.85
Créances résultant de prestations	3'669.55	1'935.00
Débiteurs - lecture labiale	2'229.55	0.00
Débiteurs - annonceurs	1'440.00	1'935.00
Autres créances	0.00	315.65
AFC - impôt anticipé	0.00	315.65
Autres actifs circulants	7'330.00	15'938.54
Actifs transitoires	7'330.00	15'938.54
ACTIFS IMMOBILISES	17'174.95	21'671.55
Immobilisations financières	12'673.95	12'670.55
Garantie de loyer	12'673.95	12'670.55
Immobilisations corporelles	4'501.00	9'001.00
Mobilier, machines, matériel	4'501.00	9'001.00
TOTAL DE L'ACTIF	455'213.55	439'881.83

PASSIF

Désignation	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
FONDS ETRANGERS A COURT TERME	255'427.81	272'582.20
Dettes résultant de prestations	33'261.86	29'627.20
Créanciers	21'717.36	20'650.20
Passifs transitoires	11'544.50	8'977.00
Capital des fonds affectés	222'165.95	242'955.00
Fonds stratégies communication	20'340.35	20'340.35
Fonds Loterie Romande (lecture labiale)	0.00	0.00
Fonds lecture labiale	28'500.00	8'500.00
Fonds Juchum (fin scolarité)	32'855.60	37'582.30
Fonds nouvelle formation lecture labiale	0.00	30'000.00
Fonds Loterie Romande (information grand public)	10'000.00	10'000.00
Fonds J.-B. Lathion (études malentendants)	27'500.00	47'500.00
Fonds boucles magnétiques	0.00	6'062.35
Fonds magazine <i>aux écoutes</i>	27'000.00	27'000.00
Fonds renouvellement brochures	29'000.00	29'000.00
Fonds divers prestations	20'000.00	0.00
Fonds prix élèves malentendants	26'970.00	26'970.00
CAPITAL DE LA FONDATION	199'785.74	167'299.63
Capital libre	67'299.63	59'492.22
Réserve pour le développement des activités	130'000.00	100'000.00
Résultat net de l'exercice	2'486.11	7'807.41
TOTAL DU PASSIF	455'213.55	439'881.83

Compte de profits et pertes

au 31 décembre 2015

Désignation	Comptes 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
PRODUITS	832'675.89	881'579.03
Contributions du secteur public	585'134.00	592'226.90
OFAS Berne (mandat de prestations)	368'188.00	423'504.95
OFAS Berne (A Capella)	200'000.00	151'884.95
Cantons romands	16'946.00	16'837.00
Dons et libéralités	154'332.15	202'754.35
Dons et libéralités	104'332.15	187'754.35
Dons Loterie Romande (lecture labiale)	50'000.00	0.00
Dons Loterie Romande (info. grand public)	0.00	15'000.00
Participation aux cours	59'415.00	58'171.40
Lecture labiale	52'400.00	44'724.00
Journée à thème (anciennement Congrès)	4'315.00	10'427.40
Cours et ateliers	2'700.00	3'020.00
Magazine aux écoutes	22'898.10	22'477.56
Abonnements	11'288.10	9'085.56
Produits des annonces	11'610.00	13'392.00
Autres produits	10'896.64	5'948.82
Brochures et vidéos	141.00	167.00
Participation frais administratifs A Capella	0.00	5'255.10
Autres produits	1'257.54	526.72
Remboursement assurance sociale	9'498.10	0.00

Désignation	Comptes 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
CHARGES D'EXPLOITATION	820'599.94	749'993.42
CHARGES DE PROJET OU DE PRESTATIONS	585'759.79	527'739.85
Lecture labiale	212'974.84	201'520.80
Salaires enseignantes	104'797.55	103'100.40
Charges sociales	6'512.60	6'220.95
Location de salles	42'155.20	33'366.90
Frais de déplacement	8'308.90	12'421.90
Nouvelle formation lecture labiale	39'130.30	32'254.00
Publicité, promotion	12'070.29	14'156.65
Cours et Ateliers	15'421.25	5'376.70
Salaires enseignantes	13'464.75	5'376.70
Charges sociales	52.90	0.00
Location de salles	1'825.00	0.00
Frais de déplacement	78.60	0.00
Magazine aux écoutes	87'202.00	98'916.80
Salaire journaliste	45'075.00	45'664.25
Charges sociales	932.70	932.70
Impression	34'898.90	43'069.75
Frais d'expédition revue	3'220.60	4'775.30
Frais de déplacement et représentation	3'074.80	4'474.80
Prévention Jeunesse	22'841.35	25'445.15
Documentation générale	22'841.35	25'445.15
Information grand public	24'585.15	23'925.40
Documentation générale	24'585.15	23'925.40
Subsides alloués	222'735.20	172'555.00
Boucles magnétiques	12'088.50	13'937.65
Rencontre annuelle Amicales	5'522.00	3'752.40
A Capella - subventions OFAS	200'000.00	151'884.95
Aides individuelles	398.00	950.00
Fin scolarité	4'726.70	2'030.00
CHARGES ADMINISTRATIVES	234'840.15	222'253.57
Direction et secrétariat	118'372.55	103'544.99
Salaires et charges sociales	107'868.70	93'422.59
Formation permanente	429.15	942.30
Frais du personnel	2'461.50	2'114.80
Frais de déplacement	7'613.20	7'065.30
A reporter	234'840.15	222'253.57

Désignation	Comptes 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
Report	234'840.15	222'253.57
Séances (frais déplacement et divers)	7'610.45	4'010.55
Réunion des présidents	1'359.30	850.40
Conseil de Fondation	3'394.85	779.95
Comité de direction	2'856.30	2'380.20
Frais généraux	87'628.87	87'671.44
Loyer, chauffage	28'832.00	28'218.75
Electricité, eau	610.80	561.15
Frais locaux internes	1'385.00	1'489.35
Primes d'assurances	954.40	530.30
Matériel de bureau	4'627.25	7'076.35
Téléphone, fax, internet	3'587.65	3'548.25
Ports, taxes postales	3'679.20	2'242.80
Rapport annuel et organe de révision	2'300.00	3'346.00
Dons, cotisations	3'324.87	2'181.55
Frais recherche dons	6'929.90	6'228.45
Publicité, journaux	5'464.80	0.00
Nouvelle plaquette forum écoute	1'347.85	0.00
Honoraires fiduciaires	0.00	5'076.00
Site internet	8'783.25	7'950.25
Documentation, bibliographie	33.50	354.70
Frais informatique et maintenance	15'768.40	18'867.54
Charges du plan d'actions	16'728.28	22'526.59
Journée à thème (anciennement Congrès)	12'639.58	15'048.34
Mednat	4'088.70	1'765.25
Comptoir Suisse	0.00	5'713.00
Amortissements	4'500.00	4'500.00
Mobilier, machines, matériel	4'500.00	4'500.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	12'075.95	131'585.61
RESULTAT FINANCIER	(378.89)	(517.25)
Charges financières	535.49	827.75
Frais bancaires et taxes CCP	535.49	827.75
Produits financiers	156.60	310.50
Intérêts bancaires et sur titres	156.60	310.50
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	11'697.06	131'068.36

Désignation	Comptes 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	11'697.06	131'068.36
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	20'789.05	(23'260.95)
Dissolution de fonds	110'789.05	63'239.05
Dissolution Fonds boucles magnétiques	6'062.35	13'937.65
Dissolution Fonds J.-B. Lathion	20'000.00	0.00
Dissolution Fonds Juchum (fin Scolarité)	4'726.70	12'271.40
Dissolution Fonds prix élèves malentendants	0.00	2'030.00
Dissolution Fonds Loterie Romande (info. grand public)	0.00	5'000.00
Dissolution Fonds nouvelle formation lecture labiale	30'000.00	30'000.00
Dissolution Fonds Loterie Romande (lecture labiale)	50'000.00	0.00
Attributions aux fonds	90'000.00	86'500.00
Fonds diverses prestations	20'000.00	0.00
Fonds Loterie Romande lecture labiale	50'000.00	0.00
Fonds boucles magnétiques	0.00	20'000.00
Fonds Loterie Romande (info. grand public)	0.00	15'000.00
Fonds nouvelle formation lecture labiale	0.00	30'000.00
Fonds magazine <i>aux écoutes</i>	0.00	13'000.00
Fonds lecture labiale	20'000.00	8'500.00
RESULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE LA FONDATION)	32'486.11	107'807.41
UTILISATION / (ALLOCATION)	(32'486.11)	(107'807.41)
Réserve pour le développement des activités	(30'000.00)	(100'000.00)
Capital libre de la fondation	(2'486.11)	(7'807.41)

Capital au 31 décembre 2015

Désignation	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Solde reporté au 1 ^{er} janvier	67'299.63	59'492.22
Réserve pour le développement des activités	130'000.00	100'000.00
Résultat net de l'exercice	2'486.11	7'807.41
Capital	199'785.74	167,299.63

Tableau de variation du capital

<u>2014</u>	Solde initial CHF	Produits (internes) CHF	dons (externes) CHF	Transferts internes CHF	Utilisation CHF	Solde final CHF
Capital des fonds affectés	219'694.05	0.00	86'500.00	0.00	63'239.05	242'955.00
Fonds stratégies communication	20'340.35					20'340.35
Fonds Juchum (fin scolarité)	49'853.70				12'271.40	37'582.30
Fonds J.-B. Lathion (études malentendants)	47'500.00					47'500.00
Fonds boucles magnétiques			20'000.00		13'937.65	6'062.35
Fonds renouvellement brochures	29'000.00					29'000.00
Fonds prix élèves malentendants	29'000.00				2'030.00	26'970.00
Fonds nouvelle formation lecture labiale	30'000.00		30'000.00		30'000.00	30'000.00
Fonds magazine <i>aux écoutes</i>	14'000.00		13'000.00			27'000.00
Fonds lecture labiale			8'500.00			8'500.00
Fonds Loterie Romande (information grand public)			15'000.00		5'000.00	10'000.00
Capital de la Fondation	59'492.22	107'807.41	0.00	0.00	0.00	167'299.63
Capital libre	59'492.22	107'807.41	0.00	-100'000.00	0.00	67'299.63
Réserve pour le dév. des activités				100'000.00		100'000.00
<u>2015</u>	Solde initial CHF	Produits (internes) CHF	dons (externes) CHF	Transferts internes CHF	Utilisation CHF	Solde final CHF
Capital des fonds affectés	242'955.00	0.00	90'000.00	0.00	110'789.05	222'165.95
Fonds stratégies communication	20'340.35					20'340.35
Fonds Juchum (fin scolarité)	37'582.30				4'726.70	32'855.60
Fonds J.-B. Lathion (études malentendants)	47'500.00				20'000.00	27'500.00
Fonds boucles magnétiques	6'062.35				6'062.35	0.00
Fonds renouvellement brochures	29'000.00					29'000.00
Fonds prix élèves malentendants	26'970.00					26'970.00
Fonds nouvelle formation lecture labiale	30'000.00				30'000.00	0.00
Fonds magazine <i>aux écoutes</i>	27'000.00					27'000.00
Fonds lecture labiale	8'500.00		20'000.00			28'500.00
Fonds diverses prestations			20'000.00			20'000.00
Fonds Loterie Romande (lecture labiale)			50'000.00		50'000.00	0.00
Fonds Loterie Romande (information grand public)	10'000.00					10'000.00
Capital de la Fondation	167'299.63	32'486.11	0.00	0.00	0.00	199'785.74
Capital libre	67'299.63	32'486.11	0.00	-30'000.00	0.00	69'785.74
Réserve pour le dév. des activités	100'000.00			30'000.00		130'000.00

Annexe aux comptes annuels 2015

1. Organisation et but de la fondation

forum écoute est une Fondation de droit privé ayant son siège à Lausanne et est régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse. Elle a été fondée le 15 décembre 2001 et inscrite au Registre du Commerce du Canton de Vaud en date du 5 février 2002. La Fondation est dotée d'un capital libre initial de CHF 164'775.47.

Son but est de promouvoir la lutte en faveur des personnes malentendantes et devenues sourdes; combattre l'isolement dont les personnes malentendantes et devenues sourdes sont victimes; sensibiliser et intéresser le public aux problèmes de la malaudition; favoriser par tous les moyens possibles l'insertion sociale et professionnelle des personnes malentendantes et devenues sourdes.

La Fondation est soumise à l'Autorité de surveillance de la Confédération.

2. Registre du commerce, organe de contrôle

Pour l'exercice 2015, le Conseil de Fondation est composé des membres cités en page 1 de ce rapport.

Les personnes suivantes sont inscrites au Registre du Commerce :

- Mme Michèle Bruttin, présidente
signature collective à 2
- Mme Ginette Siegrist, vice-présidente
signature collective à 2
- Mme Jeanne-Marie Curchod, secrétaire
signature collective à 2
- M. Jean-Charles Corbaz, trésorier
signature collective à 2
- Mme Céline Besson Schlup
signature collective à 2
- Mme Valérie Adette, membre
- Mme Claire-Lise Devanthéry, membre
- Mme Solène Perruchoud, membre
- Mme Fiona Vullo, membre
- M. Stéphane Fourreau, membre
- M. Fabrice Strevens, membre
- Prost Consulting SA, Paudex, organe de contrôle

3. Statut fiscal

La Fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale de cinq ans renouvelable sur le revenu et la fortune selon décision de l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud du 29 août 2003. Au niveau de l'impôt fédéral di-

rect, la Fondation est exonérée de cet impôt pour une durée indéterminée, selon décision de l'Administration fédérale des contributions.

4. Parties liées

La Fondation entretient des liens privilégiés avec la Fondation A Capella au titre de sous-contrat de prestations avec l'OFAS.

5. Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables de continuité de l'exploitation, d'importance relative, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et de délimitation correcte des exercices comptables.

La présentation des comptes a été adaptée aux nouvelles prescriptions en matière de droit comptable et de la RPC 21.

Les salaires du secrétariat sont en partie répartis par centre de coûts sur la base des heures travaillées calculées et valorisées.

Les principes de l'établissement des comptes annuels sont l'intégralité, la clarté, la prudence, la permanence dans la présentation, dans l'information fournie et dans l'évaluation, ainsi que la présentation brute des éléments.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

6. Mentions obligatoires au sens du CO 663b

Dette envers la LPP au 31.12.2015 : néant.

Il n'y a pas d'autres éléments à mentionner au sens du CO 663b.

7. Flux de trésorerie

En tant que petite organisation d'utilité publique à but non lucratif au sens de la RPC 21, il est renoncé à établir un tableau de flux de trésorerie.

8. Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a aucun événement postérieur à la date du bilan nécessitant une mention à l'annexe des comptes sous revue.

Lausanne, le 29 juin 2016



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de
forum écoute à Lausanne

Madame, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions du Bureau central des œuvres de bienfaisance (ZEWO) sont remplies.

Paudex, le 7 juin 2016

Prost Consulting SA

Georges Prost
(expert réviseur agréé)
(Réviseur responsable)

Véronique Perler
(expert réviseur agréé)

Annexes : Comptes annuels 2015

Rue de la Fontaine 10 - C.P. 30 - CH-1094 Paudex - Tél. 021 796 00 10 - Fax 021 796 00 11 - info@prost-consulting.ch

 Membre de la Chambre fiduciaire



la fondation romande des malentendants

avenue des Jordils 5
1006 Lausanne

tél. 021 614 60 50
fax. 021 614 60 51

www.ecoute.ch
info@ecoute.ch

CCP dons 20-5658-5

